

# DREAL



## Centre-Val de Loire

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)



# SOMMAIRE

<b>Le mot du directeur</b> .....	1
 <b>Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique</b> .....	2
 <b>Ressources naturelles</b> .....	4
 <b>Biodiversité et Paysages</b> .....	6
 <b>Aménagement durable du territoire</b> .....	8
 <b>Infrastructures de transports et modes de déplacements</b> .....	10
 <b>Prévention des risques anthropiques</b> .....	12
 <b>Prévention des risques naturels</b> .....	14
 <b>Connaissance et évaluation environnementale</b> .....	16
 <b>Au-delà du périmètre régional</b> .....	18
 <b>Pilotage des actions du MTES et du MCTRCT en région</b> .....	20
 <b>Organisation et moyens au service de nos missions</b> .....	22
 <b>Organigrammes</b> .....	24

# LE MOT DU DIRECTEUR



Service déconcentré du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le rôle de la DREAL est de contribuer à la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques de ces ministères.

L'année 2018 a été marquée par l'adoption ou l'élaboration de nombreuses stratégies nationales ou lois qui fixent un cap ambitieux pour ces politiques :

- stratégie française pour l'énergie et le climat, reposant sur la stratégie nationale bas-carbone et la programmation pluriannuelle de l'énergie qui est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et fixe les priorités d'actions dans le domaine de l'énergie pour la décennie à venir,
- feuille de route économie circulaire qui traduit les objectifs ambitieux pour engager la transition vers une économie circulaire en actions concrètes,
- plan biodiversité qui vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et à mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée,
- deuxième plan national d'adaptation au changement climatique pour la période 2018-2022,
- loi « évolution du logement, de l'aménagement et du numérique »,
- projet de loi d'orientation sur les mobilités.

Au-delà des enjeux majeurs portés par ces textes stratégiques, les enjeux restent forts dans le domaine de la prévention des risques naturels et technologiques, de la maîtrise de l'impact de l'environnement sur la santé, et dans celui du contrôle du respect des règles de concurrence et de sécurité dans le transport routier.

Notre mission est de contribuer, en relation étroite avec les directions départementales interministérielles, sous l'autorité du préfet de région et, pour certaines missions, des préfets de département, au portage de ces politiques sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Notre ambition est d'obtenir l'intégration de ces enjeux le plus en amont possible par les porteurs de projets, dans une logique de facilitation des projets... dès lors que ces derniers ont intégré avec sérieux les enjeux rappelés ci-dessus.

C'est cet état d'esprit que nous cherchons à développer dans notre activité.

Ce rapport d'activité a pour objectif principal de mettre en lumière l'action quotidienne de la DREAL au service de ces politiques publiques en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables et de transition écologique, porteuses d'un projet de société pour les générations futures.

C'est aussi un hommage rendu au travail de ses agents et à leur remarquable esprit de service public.

**Christophe CHASSANDE**



# Transition énergétique pour la croissance verte et changement climatique

Les activités de la DREAL s'inscrivent dans l'accompagnement de la transition énergétique, la modification des modes de consommation énergétique et la promotion du développement durable, le tout dans un souci d'excellence environnementale.

## BILAN 2018

### Énergies renouvelables

La DREAL, en appui des DDT\*, participe à la promotion des énergies renouvelables auprès des collectivités territoriales et accompagne les opérateurs pour faire aboutir leur projet (12 parcs éoliens autorisés en 2018).

La DREAL instruit les CETI\* pour les projets de centrales photovoltaïques au sol. Ces certificats permettent aux porteurs de projet de candidater aux appels d'offres du ministère. En 2018, 66 CETI ont été délivrés.

Les 57 projets lauréats aux appels d'offres de la commission de régulation de l'énergie totalisent une puissance totale raccordée de 216 MW dont 21 installations au sol (200 MW) et 36 sur toitures (16 MW).

### Géothermie

La cartographie des zonages réglementaires associés à la géothermie de minime importance a été révisée à l'échelle régionale pour une meilleure prise en compte des enjeux inhérents aux différentes profondeurs de forage. Une autorisation de travaux et d'exploitation pour la mise en place d'une installation de géothermie basse température au lycée Durzy à Villemandeur (45) a été délivrée. La DREAL instruit les attestations ouvrant droit au tarif d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. En 2018, 9 attestations ont été délivrées (2 Cher, 1 Eure-et-Loir, 3 Indre et 3 Loiret).

### Distribution électrique

Les dossiers instruits par la DREAL ont conduit à 7 approbations de projets d'ouvrages dont 4 raccordements de parcs éoliens (1 dans le Cher, 2 en Eure-et-Loir et 1 dans l'Indre), la création d'un poste électrique à Orléans (Loiret), le raccordement en souterrain du poste électrique de Fondettes et le remplacement d'un support de ligne aérienne dans le Loiret. La loi ESSOC\* du 10 août 2018 a réduit le périmètre des ouvrages électriques soumis à approbation, en excluant dorénavant de cette procédure les lignes souterraines et les postes électriques.

### Audits énergétiques

La DREAL a conduit une première action de contrôle sur la réalisation des audits énergétiques obligatoires pour les entreprises de grande taille ou satisfaisant à divers critères financiers.

### Les territoires, acteurs de la transition énergétique

Comment prendre en compte les enjeux climat, air, énergie dans la planification territoriale ? Tel a été le thème de la journée du 16 octobre à Orléans, à destination des collectivités en charge de l'élaboration des PCAET\* et des documents d'urbanisme.

### Énergies fossiles

La DREAL a conduit la procédure d'élaboration d'un arrêté préfectoral encadrant l'exploitation des concessions pétrolières du Loiret, dont la production s'est élevée à 57 566 tonnes, soit moins 7 % par rapport à 2017.

### Contrôle des ISDND\*

Les 11 ISDND de la région ont été contrôlées afin de vérifier le caractère ultime des déchets enfouis. La loi impose que seuls ces déchets ultimes puissent être admis, avec des objectifs ambitieux de réduction aux horizons 2020 (-30 %) puis 2025 (-50 %), en vue de favoriser la valorisation. 8 projets d'arrêtés de mise en demeure ont été proposés aux préfets, 22 courriers de rappels réglementaires aux obligations de tri « 5 flux\* » et du tri des biodéchets ont été adressés aux producteurs.

### Charte Objectif CO<sub>2</sub>

10 entreprises de transport routier de la région ont signé la Charte « Objectif CO<sub>2</sub> » d'engagement de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ces engagements concernent 3 573 véhicules et 3 818 conducteurs. Ils permettent une économie de 7,3 millions de litres de carburant et évitent l'émission de 23 776 tonnes de CO<sub>2</sub>. Fruit d'un travail collectif entre la DREAL, l'ADEME\* et les organisations professionnelles du transport routier, ces chartes d'engagements volontaires s'inscrivent dans la démarche de lutte contre le changement climatique.

### Le plan de rénovation énergétique des bâtiments

La DREAL a organisé le 13 février 2018 une réunion régionale où elle a recueilli les avis des acteurs du bâtiment sur le projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments.

## FOCUS

### Émissions atmosphériques

Le 22 janvier 2018, la DREAL a rassemblé une trentaine d'industriels, avec le soutien du CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Étude de la Pollution de l'Air) pour une session de formation à la déclaration annuelle des rejets atmosphériques GEREP (site internet de déclaration annuelle des rejets) pour les installations soumises aux quotas de CO<sub>2</sub>.

13 contrôles inopinés de la qualité des émissions atmosphériques des principaux établissements industriels ont été réalisés.



**12** arrêtés préfectoraux  
d'autorisation de parcs éoliens signés

**46** MW de puissance d'énergie éolienne  
raccordée en 2018 pour un total de **1088** MW



**30** territoires officiellement engagés dans  
une démarche, dont **3** volontaires  
**PCAET**



**2 983** logements privés dont la  
rénovation thermique a été financée  
par le programme Habiter  
Mieux, soit par rapport à 2017 **+ 35 %**

\* DDT : Direction départementale des Territoires

\* CETI : Certificats d'éligibilité du terrain d'implantation

\* ESSOC : Etat au service d'une société de confiance

\* PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

\* ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux

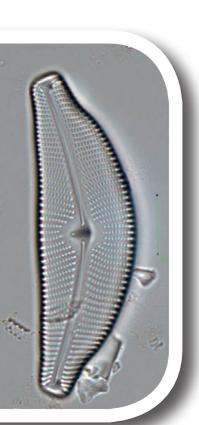
\* ADEME : Agence de l'environnement de la maîtrise et de l'énergie

\* Tri 5 flux : Tri des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois

## OBJECTIFS 2019

- Faciliter les projets de développement des énergies renouvelables sur le territoire régional.
- Contribuer à la gouvernance régionale en matière énergie-climat pour accélérer les transitions.
- Identifier les installations de combustion qui seront soumises au système européen d'échange de quotas CO<sub>2</sub> pour la période 2020-2030.
- Instruire les dossiers d'autorisation environnementale des parcs éoliens dans un délai de 10 mois.
- Poursuivre la mobilisation des acteurs du programme objectif CO<sub>2</sub> dans le cadre d'un nouveau programme d'Engagement Volontaire pour l'Environnement (EVE) afin de permettre à des entreprises de transport routier d'engager des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Réaliser un état des lieux de la construction publique utilisant des matériaux biosourcés en Centre-Val de Loire.
- Organiser un colloque régional sur la performance environnementale et la qualité de l'air intérieur dans le cadre du plan régional santé environnement.





# Ressources naturelles

La DREAL agit pour la protection des milieux aquatiques et des ressources minérales de la région Centre-Val de Loire.

## BILAN 2018

### État quantitatif des ressources en eau

L'année a été peu propice à la recharge des nappes en raison d'un déficit de pluie. Tout au long de l'année, les rivières ont présenté des écoulements déficitaires et ont pâti d'un étiage qui s'est prolongé jusqu'à janvier 2019, notamment, dans la moitié sud de la région. Tous les départements du Centre-Val de Loire ont été concernés par des mesures de limitation temporaire des usages de l'eau et pour certains dès fin juin : l'Indre et l'Eure-et-Loir (Yerre en crise, Loir en alerte). Le Loir-et-Cher (Cosson, Beuvron en alerte) et le Cher (Bassin du Cher et de l'Yèvre amont en crise, bassin de l'Yèvre aval en alerte renforcée, bassin de l'Arnon amont en alerte) ont été concernés par des mesures de restriction au-delà d'octobre (fin période d'étiage).

La DREAL a accompagné AREA BERRY, organisme unique de gestion collective des prélèvements pour l'irrigation dans le Cher (bassin Yèvre-Auron, nappe du Cénomaniens), jusqu'au dépôt de ses dossiers d'autorisation unique pluriannuelle instruits par la DDT\* du Cher.

La DREAL a contribué aux comités de pilotage concernant la ressource en eau de la Vienne tourangelle, l'étude quantitative des ressources du bassin de l'Avre (28 et 27), l'étude Cher-Arnon (18), le projet de territoire Puisieux-Vernisson (45). Elle a contribué aux groupes techniques pour les études des débits biologiques sur les cours d'eau du territoire du SAGE\* nappe de Beauce ainsi que pour les études de caractérisation de l'état quantitatif des ressources en eau du bassin du Fusain.

La DREAL a participé aux réunions des DREAL du bassin Seine-Normandie concernant la gestion quantitative et le changement climatique et la définition d'indicateurs pertinents.



Site de prélèvement de diatomée sur les bords de Loire

### Qualité des ressources en eau

Le laboratoire d'hydrobiologie a poursuivi son travail de contrôle des prestataires des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie sur les stations de la région. Il a également apporté son expertise à plusieurs partenaires : AFB\* (suivi de cours d'eau en cours de restauration hydromorphologique), AELB\* (méthode de diagnostic des pollutions chimiques par les macro-invertébrés), réserve naturelle de Saint-Mesmin dans le Loiret (inventaire en macro-invertébrés). 2018 fut la première année de production de l'IBMR\* (plantes aquatiques visibles à l'œil nu) sous accréditation COFRAC, obtenue fin 2017.

### Continuité écologique des cours d'eau

L'année a été marquée par l'approbation du SAGE Cher aval, ainsi que par l'adoption d'un scénario de rétablissement de la continuité écologique. En parallèle, la concertation sur le scénario de la Creuse s'est achevée et les premières actions administratives ont été engagées.

### Protection des captages

L'objectif de la démarche « captages prioritaires » (81 en région) est d'obtenir une qualité des eaux brutes suffisante pour limiter ou éviter tout traitement des pollutions diffuses avant la distribution de l'eau potable. Un diagnostic partagé entre les services de l'État (DREAL, DDT, ARS\*, DRAAF\*) et les Agences de l'eau a permis d'identifier les différentes causes de difficultés ou de retard dans la mise en œuvre de cette action.

### Ressources minérales

La DREAL a réalisé 94 inspections de carrières sur les 172 de la région, dont 24 inspections comportaient la thématique « surveillance environnementale dans les carrières ». 7 carrières ont été autorisées en création, renouvellement et/ou extension.

\* DDT : Direction départementale des Territoires  
\* SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
\* AFB : Agence française pour la biodiversité  
\* AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne  
\* IBMR : Indice biologique macrophytique en rivière  
\* ARS : Agence régionale de santé  
\* DRAAF : Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt



## FOCUS

### Le schéma régional des carrières

Depuis 2 ans, la DREAL travaille avec les membres de l'observatoire régional des matériaux de carrières (ORM) regroupant des carriers, associations naturalistes, chambres d'agriculture, services de l'État et collectivités, à l'élaboration d'un schéma régional des carrières, qui viendra remplacer les actuels schémas départementaux.

Les questions de l'approvisionnement durable, du transport et de l'environnement ont été abordées au sein de groupes de travail spécifiques.

Le projet de schéma a été validé par l'ORM le 13 décembre 2018, afin de pouvoir être soumis aux différentes consultations courant 2019.



Carrière d'argile - Sté IMERYS à TOURNON-SAINT-MARTIN (36)

## OBJECTIFS 2019

- Poursuivre l'acquisition de connaissance sur la qualité hydrobiologique des cours d'eau et la valoriser en interne comme en externe.
- Contribuer aux états des lieux de la directive cadre sur l'eau et apporter un appui aux DDT dans la phase de concertation.
- Organiser les consultations sur le schéma régional des carrières pour une approbation avant la fin de l'année.
- Mise en œuvre d'un plan d'actions de protection des captages.
- Réaliser une soixantaine d'inspections de carrières au titre des codes de l'environnement et du travail, en particulier sur le thème du plan de surveillance environnementale.



Biofilm de diatomées sur pierre en phase de prélèvement par brossage



**83** sites d'intérêt géologique régional



**81** captages prioritaires pour une bonne qualité des eaux



Surber en position pour prélever les échantillons de macro-invertébrés benthiques



# Biodiversité et paysages

La DREAL s'engage dans la protection et la gestion innovante et durable de la biodiversité et des paysages.

## BILAN 2018

### Agence régionale de la biodiversité

Dans le cadre de la préfiguration de l'ARB, les services de la DREAL, de la Région, de l'Ecopôle et des établissements publics de l'État ont organisé un séminaire relatif à la connaissance naturaliste. Une centaine de personnes a ainsi travaillé en atelier pour approfondir des actions relatives à la stratégie régionale de la connaissance.

Par arrêté du préfet de région du 19 décembre 2018, l'établissement public de coopération environnementale dénommé agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire a été créé. L'État figure parmi les membres fondateurs, aux côtés de la Région, de l'Agence Française pour la Biodiversité et des conseils départementaux du Cher et d'Eure-et-Loir. Les enjeux de l'ARB en 2019 seront de faire émerger des initiatives locales concertées, cohérentes et durables, d'inscrire la biodiversité au cœur de la société et de mobiliser le plus grand nombre.

### Natura 2000

La région compte 59 sites Natura 2000 identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et des habitats qu'ils abritent. L'année 2018 a vu la relance du portage de l'animation sur le site de la Vallée de l'Indre grâce à l'implication du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

### Plans Nationaux d'Actions (PNA)

En 2018, plus d'une quinzaine de PNA ont donné lieu à des actions et pour la grande majorité à une animation sous l'égide d'un comité de pilotage animé par la DREAL. Parmi les actions phares de l'année, on peut signaler l'acquisition par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire de la zone abritant la principale population régionale du Pélobate brun, la réintroduction du Balbuzard pêcheur dans les landes, le lancement d'un nouveau PNA Balbuzard pêcheur-Pygargue à queue blanche coordonné par la DREAL et le lancement de la déclinaison régionale du nouveau PNA pour les papillons diurnes.

### Espèces protégées

Plus de 70 demandes de dérogation à la destruction d'espèces protégées ont fait l'objet d'un avis de la DREAL. Suite à la délégation au CSRPN\* des avis scientifiques portant sur les dérogations à la réglementation sur les espèces protégées, initialement émis par le CNPN\*, 55 de ces dossiers ont fait l'objet d'une consultation du CSRPN.

### Espaces protégés

Une première version du nouveau plan de gestion pour la période 2018-2028 de la Réserve naturelle nationale de Chérine (36) a été présentée au Comité de gestion de la réserve en décembre.

A la demande des services de l'Union Européenne, l'ensemble des informations concernant le site RAMSAR\* de la Brenne a été mis à jour et enrichi.

### CITES\*

La DREAL a délivré plus de 9 750 documents CITES (permis d'importation, d'exportation, certificats de réexportation et/ou certificats intracommunautaires) contre 8 500 en 2017. Le nombre de dossiers relatifs à la maroquinerie de luxe et à la cosmétique a augmenté.

### Paysages - Publicité

Dans le cadre de la politique de classement des sites les plus emblématiques inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, induite par le plan de gestion pour le Val de Loire, deux sites ont été classés en 2018 : l'ensemble formé par le château, le coteau, les varennes, l'aqueduc et la Loire à Luynes (décret du 4 juin), ainsi que les paysages de la Loire et de l'abbaye de Saint-Benoît (décret du 2 août).

La concertation a démarré sur le projet de directive de protection et de mise en valeur des vues sur la cathédrale de Chartres, mise à l'étude par arrêté ministériel du 11 juin 2018.

De plus, la révision de la stratégie régionale sur la publicité extérieure a été validée début 2018.

## FOCUS

### Plan de gestion des poissons migrateurs

Sur proposition de la DREAL, le Comité de gestion des poissons migrateurs (Cogepomi) de la Loire Sèvre Niortaise et côtiers vendéens a acté le principe d'élargir sa liste d'ouvrages prioritaires pour le rétablissement de la continuité écologique à plus de 160 ouvrages (seuils, barrages) à enjeux essentiels pour les migrateurs vivants amphihalins. Le Cogepomi a également engagé une réflexion sur les mesures de gestion pour faire face aux effondrements d'effectifs d'aloses et de lamproies sur la base d'une synthèse des nombreuses données disponibles. 4 indicateurs pour suivre et gérer les populations de saumons ont par ailleurs été élaborés.



- \* CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- \* CNPN : Conseil national de la protection de la nature
- \* RAMSAR : Convention relative aux zones humides d'importance internationale
- \* CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- \* FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
- \* ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

## OBJECTIFS 2019

- Décliner le plan biodiversité au sein des territoires.
- Contribuer à la mise en place opérationnelle de l'agence régionale de la biodiversité.
- Financer, produire, bancariser, valoriser les données naturalistes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans toutes les actions de gestion, de protection (dérogations...) et d'aménagement du territoire.
- Finaliser la version du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de Chérine et l'appliquer.
- Poursuivre la politique Natura 2000 en mobilisant le fonds FEADER\* 2014-2020.
- Poursuivre la procédure d'élaboration d'une directive paysagère de protection et de mise en valeur des vues sur la cathédrale de Chartres.
- Poursuivre les procédures de classement du Sancerrois et des sites les plus emblématiques du Val de Loire inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.



 **97,2%** des sites **Natura 2000** animés

 **976 ZNIEFF\*** de seconde génération, 36 nouvelles ZNIEFF ont été validées en 2018



# Aménagement durable du territoire

La DREAL agit pour l'utilisation maîtrisée de l'espace, la gestion durable du territoire et la mise en œuvre du droit au logement digne et effectif pour tous.

## BILAN 2018

### Urbanisme

La DREAL assure la mise en œuvre de chaque campagne annuelle de labellisation Écoquartier, visant à distinguer les projets d'aménagement urbain les plus exemplaires en matière de développement durable. Un projet a obtenu le label en 2018 (étape 2 : écoquartier en chantier), l'opération des "Hauts de Montlouis" sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), portant à 6 écoquartiers en chantier et 3 écoquartiers réalisés (étape 3) le nombre total d'opérations labellisées en région.

Elle a participé aux actions nationales engagées en faveur de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. La DREAL a ainsi organisé, avec les deux directions départementales des territoires du Loiret et du Loir-et-Cher, la mise en œuvre de la session de l'Atelier des Territoires dédiée à la revitalisation des villes patrimoniales, réalisée sur les communes de Gien et de Romorantin-Lanthenay. Elle a également participé au comité régional des financeurs du plan Action de Coeur de Ville, présidé par le préfet de région.

### La loi ELAN\*

La loi ELAN a été promulguée le 23 novembre 2018. La DREAL a présenté les dispositions de son volet logement aux acteurs régionaux de l'habitat et de l'hébergement lors de la réunion plénière du CRHH\* qui s'est tenue le 7 novembre.



### Bâtiment durable

Le point de situation régionale de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée des bâtiments de l'État en région, réalisé par la DREAL, est globalement positif : 30 bâtiments sont attestés accessibles sur les 55 programmés sur la période 2016-2017. De plus, 14 autres opérations de travaux sont en cours. Pour aider les services à réaliser les travaux dans les délais, des fiches méthodologiques ont été rédigées sur certains points clés de la mise en accessibilité des bâtiments.

### Les clubs régionaux PLUi\* et SCoT\*

Le club régional PLUi, organisé par la DREAL en 2018 avec les 6 DDT de la région, avait pour thématique les enjeux Air Énergie Climat et a regroupé une soixantaine de participants. La journée d'échange Club régional SCoT organisée par la DREAL s'est tenue en février et fut l'occasion de partager sur les actualités et évolutions du SCoT.



### Le SRADDET\*

L'élaboration par le Conseil régional du nouveau document de planification prescriptif, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, est en cours. Il doit être adopté par la collectivité régionale avant le 27 juillet 2019.

La DREAL a poursuivi cette année les missions de coordination technique des services de l'État, afin de transmettre au Conseil régional les données, enjeux et politiques publiques prioritaires devant être prises en compte dans ce schéma, dont le projet d'orientation en matière d'habitat a été présenté par le Conseil régional lors du CRHH du 12 juin.

### La territorialisation des besoins en logement

La DREAL a donné les premiers résultats de l'utilisation dans la région d'un outil national pour la territorialisation de la production de logements. Ces travaux soulignent un lien entre l'évolution de la vacance et la dynamique de la construction neuve, montrant la nécessité de renforcer les efforts de reconquête des logements vacants.

## FOCUS

### Forum régional du 10 avril 2018 à Romorantin-Lanthenay (41)

Ce forum régional, « Faire battre le cœur des villes et des villages » organisé par l'État (DREAL) et la région Centre-Val de Loire, avec l'appui de Villes au Carré, sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, s'est tenu dans l'ancienne usine Matra devenue « La Fabrique Normant ». Cette journée constituait une invitation à la réflexion sur la thématique de la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes. En présence du Préfet de Région Jean-Marc Falcone et du vice-Président du Conseil régional en charge de l'aménagement du territoire Dominique Roulet, des intervenants renommés notamment l'ancien sénateur Yves Dauge, des élus de communes de toutes tailles, dont le Maire de Cahors ainsi que des acteurs clés, se sont succédés. Plus de 240 personnes étaient présentes.



Réunion Coeur de ville Romorantin



**44 SCoT** sur la région, dont **18** en vigueur, **26** en élaboration ou en révision



**62 PLUi** sur la région : **9** en vigueur, **53** PLUi en élaboration ou en révision



**922 logements** privés adaptés à la perte d'autonomie grâce aux aides de l'Anah\*



**6 544 copropriétés** enregistrées au 31 décembre dans le registre national, soit en 1 an **+23 %**

## OBJECTIFS 2019

- Poursuivre l'animation régionale dans le domaine de la planification (club régional PLUi, club régional des SCoT).
- Poursuivre la promotion et la diffusion des pratiques en faveur d'un urbanisme durable (club régional pour la ville durable, campagne de labellisation Écoquartier ...).
- Participer, dans le cadre de la mission d'association de l'État et au regard des enjeux et politiques publiques portées, aux travaux d'élaboration du SRADDET conduits par le Conseil régional.
- Mettre en œuvre les différentes démarches engagées en faveur de la revitalisation des centres-villes : expérimentation nationale en faveur des villes patrimoniales, Plan Action Cœur de Ville, co-organisation avec le Conseil régional d'une journée régionale d'information et d'échanges.
- Animer l'élaboration de la 2<sup>ème</sup> génération des conventions d'utilité sociale par les bailleurs sociaux.
- Accompagner la montée en puissance du service en ligne de l'Agence nationale de l'habitat.



Visite centre bourg Coeur de ville Romorantin

\* ELAN : loi portant Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique  
 \* CRHH : Comité régional de l'habitat et de l'hébergement  
 \* PLUi : Plans locaux d'urbanisme intercommunaux  
 \* SCoT : Schémas de cohérence territoriale  
 \* SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des Territoires  
 \* Anah : Agence nationale de l'habitat



# Infrastructures de transports et modes de déplacements

La DREAL contribue activement au développement des infrastructures de transports et à la promotion de modes de déplacements doux. Il s'agit de répondre au mieux aux besoins de la population et de l'activité économique, tout en intégrant les enjeux de la transition énergétique.

## BILAN 2018

### Aménagements routiers

Un important travail d'étude a été conduit pour répondre aux deux réserves accompagnant l'avis favorable émis par la commission d'enquête du projet de l'A154-12. Ces travaux présentés en section du Conseil d'État ont permis la signature d'un décret d'utilité publique du projet par le Premier Ministre le 4 juillet. Par la suite, le dossier des engagements de l'État et la réponse aux recours formulés à l'encontre de ce décret ont été élaborés.

L'année 2018 a également été consacrée aux études, et aux procédures des projets inscrits au CPER\* : A20 échangeur de Massay (36), RN154 aménagement sud de Dreux (28), RN151 créneau de dépassement entre Issoudun (36) et Charost (18), RN10 déviation de Marboué (28).

Les travaux de dénivellation du passage à niveau dit « Autheuil » ont connu une interruption temporaire pour prendre en compte une qualité de sol hétérogène. Les études et procédures relatives au passage à niveau de Villechauve ont été finalisées.



Travaux PN d'Autheuil

### Infrastructures ferroviaires

Au cours de l'année, le service a apporté sa contribution à la mise en œuvre des opérations inscrites au CPER, notamment par un suivi des conventions de financement, et une implication particulière dans l'étude et l'enquête publique pour la réouverture de la ligne Orléans – Châteauneuf-sur-Loire.

Le maintien en circulation des lignes Fret, de même que la sécurisation des passages à niveau ont également mobilisé la DREAL.

Outre le suivi régulier des audits des passages à niveau, le service a organisé le premier comité régional de suivi de leur sécurisation le 19 février.

### Mobilité – Déplacements



L'amélioration de la connaissance et le portage des politiques de sécurité routière et de mobilité durable ont été au cœur de l'activité du pôle Mobilité durable.

Cet engagement s'est traduit par le pilotage d'études sur les flux de déplacements entre pôles d'influences en collaboration avec l'INSEE\*, sur la mobilité rurale ainsi que la mise à jour de l'étude sur les potentiels de développement des nouvelles mobilités.

Il s'est également traduit par l'animation des réseaux de partenaires dans les domaines de la sécurité routière, la mobilité et le bruit. En particulier l'animation de l'Observatoire Régional des Transports a permis de conserver un site internet riche et dynamique. La collaboration avec l'ADEME\* a fait émerger des projets dans le cadre du label « French mobility » et celle avec Lig'Air contribue à la réalisation d'une base de données trafic dans le cadre du plan régional santé environnement.

Concernant l'animation régionale de la sécurité routière, le service s'est attaché à préparer le transfert de l'activité au ministère de l'Intérieur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.



Réunion ORT

\* CPER : Contrat de plan État-Région

\* INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

\* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

\* DGTIM : Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer



## FOCUS

### La déclaration d'utilité publique de la RN154

Par décret du 4 juillet 2018, le Premier ministre, le ministre de la transition énergétique et solidaire et la ministre chargée des transports ont déclaré d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RN154 entre Trancrainville (Eure-et-Loir) et La Madeleine-de-Nonancourt (Eure) et de la RN12 entre le futur nœud autoroutier de Vert-en-Drouais et l'échangeur avec l'actuelle RN154 à l'est de Dreux, conférant le statut autoroutier à ces deux liaisons.

Ce décret porte également sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des collectivités territoriales concernées.

Cette étape est l'aboutissement d'un long processus d'études et de concertation avec l'appui des acteurs économiques et politiques locaux depuis l'engagement d'un débat public en 2009.

Cet aménagement contribuera au développement économique de la région Centre-Val de Loire, et présente un intérêt d'ampleur nationale par l'achèvement de la mise à 2x2 voies de l'ensemble de l'itinéraire Rouen-Orléans.

La suite de la mise en œuvre de cette opération passe maintenant par la préparation et le lancement de l'appel d'offres de concession ainsi que par l'aménagement foncier.



## OBJECTIFS 2019

- Accompagner les services de la DGITM\* dans la poursuite du projet A154.
- Conduire les travaux des opérations inscrites aux CPER et plan de sécurisation des passages à niveau (PN) : mettre en service le PN97 (RN10), engager les travaux de l'échangeur de Massay (A20) et du PN144 (RN10), engager les travaux de l'aménagement de la RN154 au sud de Dreux et achever la déconstruction du silo de Charost (18).
- Engager les études d'opportunité de phase 2 de la déviation de Marboué (RN10).
- Conduire la concertation et engager les études préalables du créneau de dépassement entre Issoudun (36) et Charost (18).
- Initier l'étude d'opportunité de dénivellation des carrefours de la rocade de Bourges (RN142).
- Participer aux réflexions sur le devenir des « petites lignes ».
- Organiser en lien avec la DGITM, l'élaboration du schéma directeur Nantes Lyon.
- Instaurer un soutien en ingénierie de la mobilité pour les territoires peu denses (France Mobilité).
- Participer à la mise en œuvre de l'action 10 du plan régional santé environnement (carte régionale des trafics) en partenariat avec Lig'Air (association de mesures de qualité de l'air).
- Poursuivre le pilotage de l'Observatoire Régional des Transports dans le cadre de la nouvelle convention partenariale.



**1 110 km**

de voies ferrées électrifiées et exploitées



**1 407 km**

de routes nationales et d'autoroutes



# Prévention des risques anthropiques

La DREAL veille à la maîtrise et à la réduction des risques industriels, technologiques et routiers, ainsi qu'à la sensibilisation des acteurs et de la population.

## BILAN 2018

### Mise en œuvre des PPRT\*

En 2018, 12 PPRT rendent obligatoires des travaux de renforcement des logements implantés à proximité des sites industriels classés Seveso seuil haut. La DREAL a proposé aux riverains soumis à cette obligation un accompagnement financé par l'État sous forme d'un marché à bons de commandes avec l'association SOLiHA (Solidaires pour l'habitat), pour les aider à les réaliser. Ces travaux sont financés jusqu'à 90 % de leur coût par l'industriel, la collectivité, et par crédits d'impôts, voire 100 % pour certains PPRT.

### Inspections d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Cette année, 1 075 inspections d'installations classées pour la protection de l'environnement ont été réalisées dont 13 de stockage de déchets de bois, 47 inspections de sites soupçonnés d'être illégaux (35 centres de traitement des véhicules hors d'usage, 8 de stockages de déchets inertes ou de déchets d'équipements électriques et électroniques), et 23 pour contrôler l'état des installations de stockages de bouteilles de gaz après l'accident de Jonquières (84) fin 2017, et enfin 36 inspections pour vérifier l'arrêt de l'utilisation de composés du trioxyde de chrome.



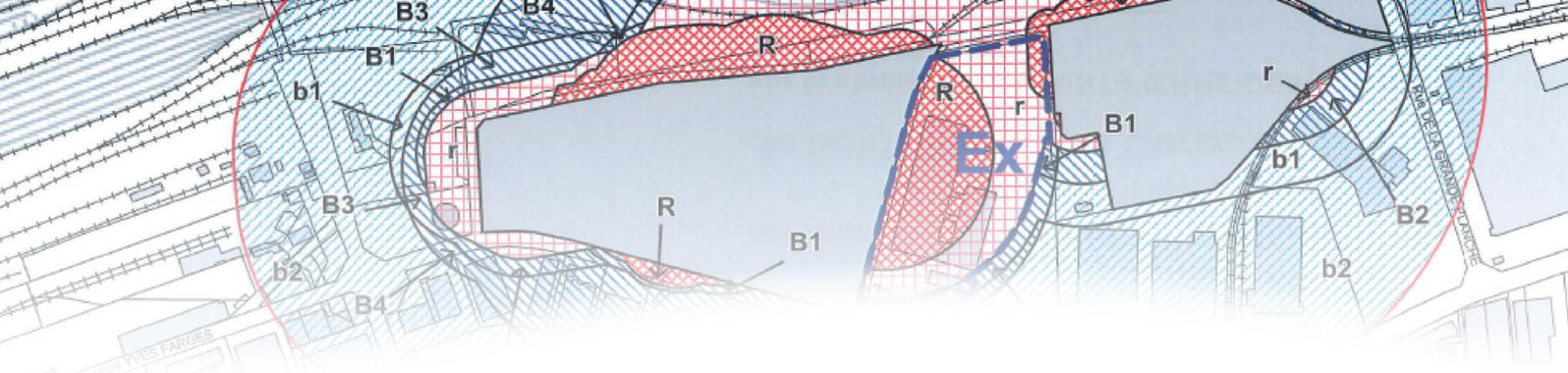
### Contrôle des véhicules et sécurité routière

Les contrôleurs des transports terrestres ont procédé à 734 opérations de contrôle sur route avec examen de 4 882 véhicules de transport de marchandises ou de voyageurs. Environ 15 % des véhicules contrôlés étaient en infraction. 1 059 infractions ont été relevées dont une majorité liée au non-respect de la réglementation sociale européenne. 128 contrôles dans les entreprises de transport routier de la région ont également été réalisés.

Les contrôleurs ont mis en évidence 161 infractions relatives à la falsification des données du tachygraphe ; 21 dispositifs de neutralisation du système antipollution de véhicules lourds (technologie utilisant l'adblue). Par décision du préfet de région, 3 entreprises non-établies en France ont été interdites de cabotage pour l'ensemble du territoire national et pour une durée d'un an.

Par ailleurs, 89 centres de contrôle technique de véhicules ont été inspectés et 251 opérations de contrôles techniques supervisées pour s'assurer du déroulement correct de l'examen de ces véhicules. Au total, 4 décisions préfectorales de suspension provisoire d'agrément d'installations ou de contrôleurs ont été prononcées ainsi que 8 avertissements.





## FOCUS

### Tous informés sur la qualité de l'air !

La DREAL a accompagné la mise en place d'une convention régionale entre l'État, France Télévision et l'association régionale de surveillance de la qualité de l'air (Lig'Air) pour la diffusion de l'indice Atmo de qualité de l'air lors des bulletins météorologiques régionaux.

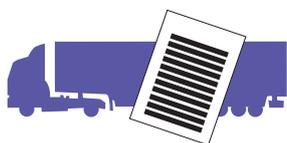
La DREAL a publié sur son site le bilan annuel de la qualité de l'air par département ainsi que le bilan de la gestion des procédures préfectorales lors des pics de pollution.



Convention ATMO

## OBJECTIFS 2019

- Finaliser la mise en place des secteurs d'information sur les sols.
- Contrôler sur 18 entrepôts, les dispositions prises pour éviter les incendies.
- Inspecter 12 installations sur leurs émissions de substances chimiques préoccupantes.
- Réaliser 12 contrôles du suivi en service des équipements sous pression exploités sur les sites à risques.
- Poursuivre la lutte contre les fraudes dans le domaine du transport routier.
- Déployer la mise en œuvre d'une téléprocédure simplifiée pour les demandes de renouvellement ou de demandes supplémentaires de titres de transports routiers.
- Faciliter la communication et l'appropriation par tous des dispositions utiles en cas d'épisodes de pollution atmosphérique.



**734** opérations de contrôles routiers



**251** supervisions de contrôles techniques de véhicules par des agents habilités de la DREAL



**ICPE : 100%**

des dossiers de demande d'autorisation environnementale déposés en préfecture traités dans les délais réglementaires

**1075** inspections d'installations classées pour la protection de l'environnement



\* PPRT : Plan de prévention des risques technologiques

# Prévention des risques naturels

La DREAL contribue au renforcement de la sécurité des personnes, des biens et des activités, par la maîtrise et la réduction des risques (inondations, rupture de digues et de barrages).

## BILAN 2018

### Travaux sur le lit et les digues dans le bassin de la Loire

Les opérations de travaux de renforcement des digues de protection contre les inondations du PLGN\* IV ont été poursuivies en 2018 :

- la mise en œuvre de la première tranche de travaux sur la digue d'Orléans pour un montant total de 7,5 M€ de travaux ;
- la poursuite des travaux de renforcement sur le val de Tours à l'amont de Tours (tranche 4) pour un montant total de 3,7 M€.

Parallèlement, les études opérationnelles se sont poursuivies (vals de Tours aval, Orléans, et du Blaisois, Nevers et Moulins) et ont été engagées sur le val de l'Authion.

La DREAL a élaboré le premier dossier de régularisation administrative des digues domaniales en système d'endiguement par la mise à jour de l'étude de dangers des digues d'Orléans, référence permettant l'accompagnement ou l'appui des DDT concernées pour les dossiers de Tours, de l'Authion de Moulins Ouzouer, de Bou et Bréhémont.

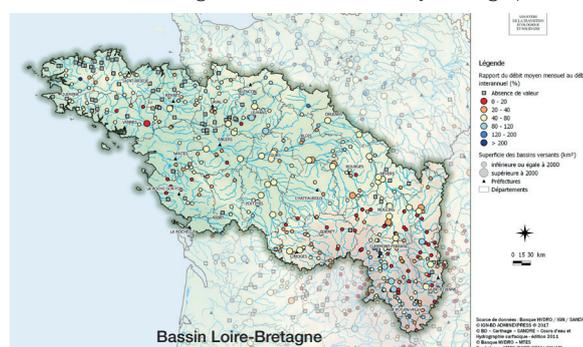


Travaux digues de Loire

### Bilan hydrologique de l'année

En dehors de deux crues significatives début janvier des affluents du Forez et du Morvan, les rivières du bassin de la Loire n'ont pas débordé de leur lit en 2018. Après un premier semestre très humide, l'étiage a été tardif mais a pu être sévère, en particulier dans le bassin du Cher. Les réserves des barrages de Naussac et Villerest, ont été suffisantes pour assurer le soutien d'étiage jusqu'au 31 octobre.

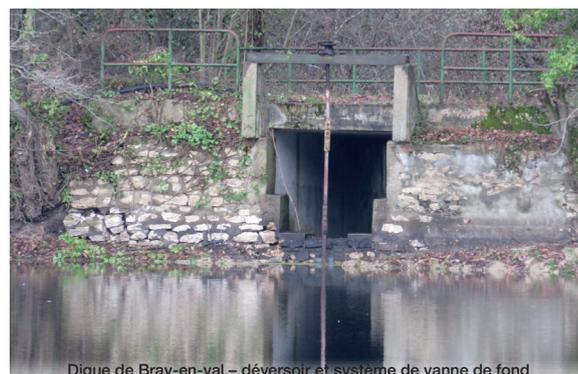
La DREAL a renforcé ses actions d'hydrométrie tout au long de l'été et de l'automne pour répondre aux besoins des usagers des données hydrologiques.



La DREAL a mis à disposition des services instructeurs de demande de prélèvements en eau un outil de suivi au titre de la mise en œuvre de la disposition 7B du SDAGE\* visant l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage.

### Hydrométrie et prévision des crues

La DREAL est chargée de l'hydrométrie et de la prévision des crues sur la Loire et plusieurs de ses affluents et a poursuivi son effort d'amélioration de ses outils de mesure et d'anticipation des événements hydro-météorologiques. Elle apporte par ces missions une information fiable au public et aux gestionnaires de crise. Elle a notamment mis en place un nouvel outil d'anticipation des épisodes cévenols sur l'amont du bassin, territoire particulièrement soumis à des crues destructrices.



Digue de Bray-en-val – déversoir et système de vanne de fond

\* PLGN : Plan Loire grandeur nature

\* SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



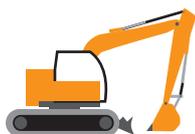
## FOCUS

### Lancement du deuxième cycle de la directive inondation

Le préfet coordonnateur de bassin a validé les trois étapes préalables à la mise à jour du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne. L'évaluation préliminaire des risques d'inondation sur le bassin Loire-Bretagne ainsi que la liste des territoires à risque d'inondation important ont été arrêtés le 22 octobre 2018. Sur cette base, une consultation du public et des parties prenantes a été engagée du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 pour recueillir leur avis sur les questions importantes auxquelles le PGRI devra répondre sur la période 2021-2027.



Montrichard (41)



**11,2 M€**

Montant des travaux digues et barrages

achevés en 2018



**16**

contrôles de sécurité des ouvrages hydrauliques



**8** événements de crue ont généré une vigilance de

niveau jaune

et

**1**

de niveau orange

## OBJECTIFS 2019

- Amplifier dans le cadre du PLGN IV, la mise en oeuvre des programmes de travaux sur le Val de Tours (digues de Loire et du Cher), sur le Val d'Orléans, sur les vals du Blaisois, et sur Nevers et Moulins.
- Suivre les études opérationnelles puis, les travaux sur le Val d'Authion (Saumur et Angers).
- Poursuivre la procédure de régularisation administrative des digues domaniales en système d'endiguement par la mise à jour des études de dangers des digues domaniales : accompagnement pour les classes A (Tours et Authion), appui pour les classes B (Moulins, Ouzouer, Bou et Bréhémont).
- Élaborer les programmes d'interventions dans le lit des cours d'eau domaniaux.
- Étendre le périmètre des cours d'eau surveillés au titre de la vigilance aux crues.
- Améliorer la disponibilité et la qualité des données hydrométriques par l'extension du réseau radio de transmission des données.
- Agrandir le territoire couvert par la prévision des inondations et enrichir les cartographies de prévision des inondations.
- Fournir des prévisions de crue enrichies aux gestionnaires de crise et au public.
- Réaliser 15 inspections des mesures de prévention contre le risque d'inondation et de ses conséquences sur des installations classées pour la protection de l'environnement situées en zone inondable.
- Réaliser 19 inspections de digues et barrages.



Bléré (37)



# Connaissance et évaluation environnementale

La DREAL traite les dossiers de l'autorité environnementale et veille à la qualité et à la diffusion de la connaissance environnementale notamment en soutenant les actions des associations œuvrant sur ce thème.

## BILAN 2018

### Soutien aux associations

Pour améliorer la connaissance de l'environnement, sensibiliser à la transition écologique et énergétique et développer l'éducation à l'environnement et au développement durable, 16 associations œuvrant dans ces domaines ont été subventionnées à hauteur de 155 000 euros pour leur contribution à des actions de terrain à destination du grand public et des scolaires.

### Exercice de l'autorité environnementale

En 2018, 433 dossiers ont été traités (+ 42 % par rapport à 2017) répartis comme suit :

- une nette augmentation du nombre d'avis de l'autorité environnementale (+ 50 %) et des demandes d'examen au cas par cas (+ 100 %) pour les projets ;
- une diminution (- 24 %) de demandes d'avis liées aux documents d'urbanisme mais une augmentation des demandes d'examen au cas par cas (+ 28 %) ;
- une baisse des sollicitations pour examen au cas par cas (-18,5 %) et un faible nombre de sollicitations pour avis pour les plans et programmes (2 demandes en 2018 dont le premier avis sur un PCAET\*) ;
- un très faible nombre de recours gracieux sur des décisions prises (4 recours).

### Construire et pérenniser la connaissance

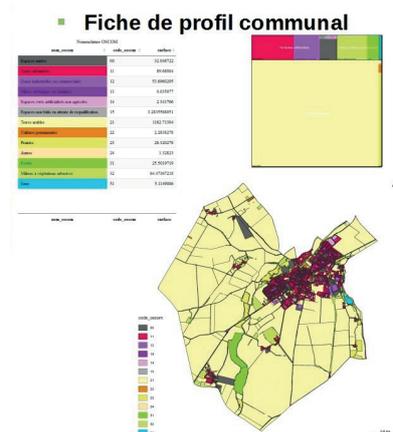
En 2018, la DREAL s'est impliquée dans la commission prospective du CESER\*, qui ancre sa réflexion sur la connaissance territoriale.



Le Profil Environnemental Régional (PER), élaboré sous forme de synthèses et de cahiers cartographiques, apporte une vision territoriale partagée. L'effort a porté sur la mise en place d'un outil de pérennisation de la connaissance produite dans ce cadre : la base d'indicateurs partagée pour réutilisation de cette connaissance entre les services de la DREAL.

Cette base a permis la production du livret « Indicateurs clés pour l'environnement » (50 indicateurs sélectionnés et commentés).

L'appropriation par la DREAL de la méthode OSCOM\* a permis la réalisation d'une base d'occupation du sol à l'échelle régionale qui a pu être présentée et discutée dans une réunion régionale co-organisée par Géocentre et la DREAL.



La DREAL a engagé la réalisation d'un outil de type « quizz » destiné au grand public et baptisé les « ODD\* dans mon territoire ». Son but est de permettre aux citoyens de prendre connaissance des évolutions des indicateurs liés aux objectifs du développement durable sur leur territoire.

Une étude de faisabilité d'un système d'information partagé au niveau régional sur les zones d'activité économique a été menée avec l'aide du CEREMA\*. La finalité d'un tel système d'information est de faciliter l'implantation d'opérations d'écologie industrielle territorialisée, conformément à la feuille de route de l'économie circulaire. La finalisation de ce projet qui associe un large panel d'acteurs régionaux, est prévue au premier trimestre 2019.

\* PCAET : Plan climat-air-énergie territorial  
 \* CESER : Conseil économique, social et environnemental régional  
 \* OSCOM : Occupation du sol à la commune  
 \* ODD : Objectifs du développement durable  
 \* CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
 \* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

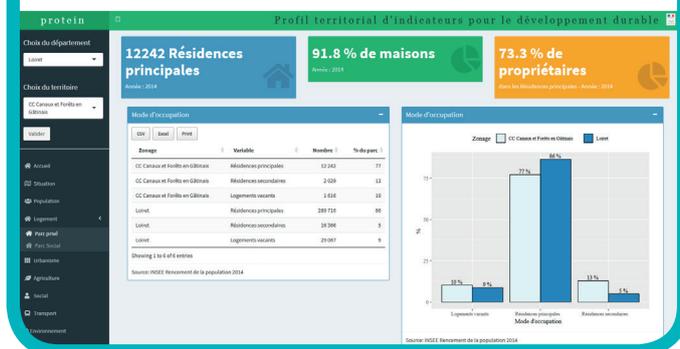
## FOCUS

### Indicateurs et profils de territoires : Protein



L'exploitation de données statistiques publiques permet d'élaborer des « indicateurs » qui caractérisent l'état des territoires, leurs évolutions ou l'effet des politiques qui y sont mises en œuvre. La production d'indicateurs est une étape essentielle à la production de la connaissance territoriale, préalable à la prise de décision.

Pour cette raison le Réseau Régional de la Connaissance (DREAL, les DDT, DRAAF) et auquel participent régulièrement les autres services de l'État en région, a engagé la réalisation d'un jeu d'indicateurs sur les différentes thématiques du développement durable à la maille géographique des EPCI\*. La diffusion de ces indicateurs se fait via un outil internet nommé protein : profil territorial d'indicateurs pour le développement durable ([https://ssm-ecologie.shinyapps.io/protein\\_CVdL/](https://ssm-ecologie.shinyapps.io/protein_CVdL/)) qui produit à la volée des calculs et des graphiques d'indicateurs, les plus à jour possible.



## OBJECTIFS 2019

- Poursuivre le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'éducation au développement durable.
- Mettre à jour en continu le Profil environnemental régional.
- Faire évoluer la base d'indicateurs partagés, étudier une mise à disposition vers un public plus large et valoriser son contenu.
- Accroître la visibilité de la production de la DREAL, en matière de connaissance, via les nouveaux outils numériques.
- Achever le quizz « Les ODD dans mon territoire » et en exploiter les résultats.
- Incrire la prospective dans les démarches liées à la production de connaissances.
- Promouvoir un système d'information partagé sur les zones d'activités économiques en s'appuyant sur les partenaires de Géocentre.
- Soutenir le redémarrage de la plateforme Géocentre.
- Améliorer et exploiter OSCOM.
- Conforter l'administration de données et relancer son processus qualité.



**433** instructions de dossiers pour les autorités environnementales (Préfet de région et Mission régionale d'autorité environnementale)



**50** indicateurs clés de l'environnement réunis dans un livret



Animation en forêt à l'éducation au développement durable



# Au-delà du périmètre régional

La DREAL assure des compétences bien au-delà des limites régionales, dans les domaines du paysage, des cours d'eau et de la protection contre les inondations.

## BILAN 2018

### Plan Loire

La programmation générale du CPIER\* et du POI Feder\* 2014-2020, composantes financières du Plan Loire a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours lors du forum des acteurs du 25 mai 2018. Des ajustements ont été validés afin d'optimiser l'utilisation et la consommation des crédits dans le calendrier du programme actuel.



Forum des acteurs PLGN - Mai 2018

### Directive inondation

L'évaluation préliminaire des risques d'inondation a été révisée dans le cadre de l'initialisation du 2<sup>ème</sup> cycle de la directive inondation. La liste révisée des TRI\* a été arrêtée le 22 décembre. Elle intègre un nouveau TRI sur l'agglomération de Roanne. Les périmètres des TRI de Châtellerauld et de Ré-La Rochelle ont été élargis, notamment avec l'intégration de l'agglomération de Poitiers dans le TRI de Châtellerauld.

### Gemapi\*

La réflexion s'est poursuivie avec les EPCI\* situés le long de la Loire entre Nevers et Angers pour préciser des scénarios futurs d'organisation pour la gestion des digues domaniales transférables aux collectivités en 2024.

### Mise en œuvre du SDAGE\* du bassin Loire-Bretagne

La DREAL, en collaboration avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, et avec l'AFB\*, a lancé la concertation régionale sur l'état des lieux des futurs SDAGE. Après une réunion régionale

de présentation des enjeux et des méthodes, et la saisie par les acteurs locaux de leurs contributions, la démarche se poursuivra en 2019 par des réunions de synthèse au niveau départemental.

### Levés de laisses de crues dans le Morvan

Lors des crues de janvier de l'Arroux et de la Bourbince (Morvan), les agents de la DREAL ont effectué des levés de laisses de crues. Ces relevés sont primordiaux pour améliorer la modélisation hydraulique sur ces cours d'eau, la précision des simulations et prévisions, ainsi que la représentation cartographique des zones potentiellement inondables.



SHPEC Yonne-aval

### Intercalibration de jaugeages de crues sur la Loire à Guerlande (71)

L'unité d'hydrométrie Centre-Val de Loire a organisé une intercalibration de jaugeages de crues qui a rassemblé une demi-douzaine d'agents DREAL. Cette opération doit être renouvelée régulièrement, pour contrôler les appareils de mesure en situation réelle et partager les bonnes pratiques entre équipes.



Agent du SHPEC



## FOCUS

### Extension du périmètre de surveillance du SPC



Le périmètre surveillé par le service de prévision des crues (SPC) Loire-Cher-Indre au titre de la vigilance aux crues évolue !

À l'occasion de la révision de son règlement de service (Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les

Cruces - RIC) fin 2018, le SPC a étendu son action à trois nouvelles rivières (la Besbre, l'Aron et la Théols) pour lesquelles il établira des prévisions et le niveau de vigilance aux crues à partir du printemps 2019. La révision du RIC inclut d'autres évolutions pour améliorer l'information et les messages de vigilance diffusés au grand public et aux gestionnaires de crise sur [www.vigicruces.gouv.fr](http://www.vigicruces.gouv.fr).

# VIGICRUES

## OBJECTIFS 2019

- Après l'actualisation de l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne en application de la directive cadre sur l'eau, engager la mise à jour du SDAGE et de son programme de mesures.
- Initier les réflexions sur l'après Plan Loire IV en associant ses différents acteurs.
- Mettre à jour la cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondation dans les TRI.
- Entamer les travaux de réexamen et éventuellement de mise à jour du PGRI\* et des objectifs des SLGRI\*.
- Poursuivre la déclinaison des SLGRI en PAPI\*, notamment à Tours et Orléans.
- Assurer un suivi de la réorganisation des compétences locales dans le domaine de l'eau, (compétence Gemapi).
- Poursuivre la mise en œuvre des travaux sur les digues domaniales et les actions visant à réduire la vulnérabilité au risque inondation au titre du Plan Loire IV 2014-2020.
- Préparer l'organisation du Conseil scientifique international des poissons migrateurs du bassin de la Loire en 2019.
- Étendre l'infrastructure de transmission radio-numérique des données hydrométriques.
- Accompagner et animer les missions RDI\* des DDT.



L'Europe sur le bassin de la Loire, une chance pour tous.



**36 PAOT\***  
finalisés sur les 36 départements  
du bassin Loire-Bretagne  
**23 SLGRI**  
approuvées sur 24

\* CPIER : Contrat de plan interrégional Etat-Région  
 \* POI Feder : Programme Opérationnel Interrégional fonds européen de développement régional  
 \* TRI : Territoires à risques importants d'inondations  
 \* Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations  
 \* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale  
 \* SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux  
 \* AFB : Agence française pour la biodiversité  
 \* PGRI : Plan de gestion des risques d'inondation  
 \* SLGRI : Stratégies locales de gestion du risque inondation  
 \* PAPI : Programmes d'actions de prévention des inondations  
 \* RDI : Référent départemental inondation  
 \* PAOT : Plans d'action opérationnels territorialisés



# Pilotage des actions du MTES et du MCTRCT en région

La coordination et l'animation des réseaux métiers qui participent à la mise en oeuvre des politiques des ministères MTES et MCTRCT, constituent un volet important des activités de la DREAL, que ce soit avec les services déconcentrés, les établissements publics ou les acteurs de la sphère privée.

## BILAN 2018

### Pilotage des services régionaux et départementaux

La DREAL anime tous les mois un comité de coordination des directeurs DREAL-DDT. En 2018, le séminaire de travail de mai a amorcé une réflexion sur une réorganisation des missions en région, qui sera à poursuivre en 2019 en fonction des décisions nationales sur l'organisation des services publics.

A cet égard, Régine Engström, secrétaire générale des MTES et MCTRCT, est venue à Orléans le 23 mai afin d'échanger plus particulièrement sur les relations DDT-DREAL (modalités de travail, recherche de synergie dont mutualisations) ainsi que sur les actions conduites dans le cadre de l'appui aux territoires ruraux.

La secrétaire générale s'est intéressée aux attentes et retours d'élus sur les actions ministérielles mises en place dans les territoires ruraux (action cœur de ville, rénovation énergétique, problématique de mobilité) avec M. Lorgeoux, maire de Romorantin-Lanthenay (41) et M. Baudron, président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce (28).

### Accompagnement des porteurs de projets

La DREAL a mené d'importantes actions de communication visant à informer les entreprises. Parmi les temps forts de l'année, on soulignera la réunion sur l'autorisation environnementale et la nouvelle réglementation sur la surveillance des poussières dans l'environnement autour des carrières le 15 février 2018, ainsi que la session de formation à la déclaration annuelle des rejets atmosphériques pour les installations soumises aux quotas de CO<sub>2</sub> organisée le 22 janvier 2018 avec le soutien du Centre Interprofessionnel Technique d'Étude de la Pollution de l'Air.

### Réseau Urbanisme

La DREAL a accompagné les DDT dans l'instruction et le conseil auprès des collectivités, par une animation régionale notamment en matière de mutualisation et de partages d'expériences au travers des clubs régionaux.

### Le réseau des correspondants « transition énergétique » en DDT

La DREAL et les DDT travaillent à l'information et l'appui aux collectivités dans l'élaboration de leur plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Une démarche de partage et de coordination a été mise en place pour enrichir ces travaux au vu des premiers retours d'expérience.

En particulier, et en vue de rédiger un avis de l'Etat sur les projets de PCAET, une formation pratique DREAL/DDT a été organisée par la DREAL en septembre 2018 et une grille d'analyse partagée a été mise en place.

### La mission « Archives »



La mission « Archives » a continué à appuyer les services de la zone de gouvernance pour l'organisation ou la modernisation de l'archivage. Elle a engagé une opération de valorisation d'archives publiques et privées avec l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

### Animation du réseau de la réforme de la demande et des attributions de logements sociaux

La DREAL et l'association régionale de l'Union sociale pour l'habitat co-pilotent, avec l'appui de l'association Ville au Carré, un réseau régional des acteurs de la réforme de la demande et des attributions de logements sociaux. Ce réseau est constitué des EPCI\* concernés, des services de l'État (DDT et DDCS-PP) et des organismes HLM. Il se réunit au moins 2 fois par an, autour de thématiques spécifiques. En 2018, les réunions ont été consacrées à un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme dans le Centre-Val de Loire et à l'utilisation d'un portail cartographique développé pour exploiter les données de l'enquête sur l'occupation du parc social.

\* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

\* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

\* AFB : Agence française pour la biodiversité

\* ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

\* SINP : Système d'information sur la nature et les paysages



## FOCUS

### Séminaire DREAL-DDT du 29 mai 2018

Les directeurs ont souhaité s'interroger, dans un contexte de baisses des moyens, sur l'organisation des missions aux différentes échelles afin d'envisager de nouveaux modes de fonctionnement. Le séminaire visait à construire une vision partagée des priorités de réflexion et à expérimenter celle-ci sur deux domaines : «habitat-logement» et «connaissance des territoires». L'animation de la journée, basée sur des méthodes innovantes mobilisant l'intelligence collective, a permis de définir des pistes de travail à approfondir dans le cadre de groupes de travail.



Séminaire DREAL-DDT



Réunion des carriés

## OBJECTIFS 2019

- Définir et mettre en place un nouveau mode de fonctionnement entre DREAL, DDT et opérateurs (ADEME\*, AFB\*, ONCFS\*, Agences de l'Eau) de manière à dégager des priorités d'actions communes et préciser les rôles et interventions respectives dans la mise en œuvre de ces priorités, dans une logique de contrats de services.
- Poursuivre les actions d'information des industriels, des bureaux d'études et des associations relatives aux évolutions réglementaires importantes notamment en matière de risques inondations et de tri des déchets.
- Promouvoir les dispositions de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN) relatives aux attributions de logements sociaux, en particulier le passage à une gestion en flux des contingents de réservation et la cotation de la demande.



Réunion relations DREAL-DDT en présence de la Secrétaire Générale du MTES et du MCTRCT



640 676 données dans la  
plate-forme régionale du SINP\*



# Organisation et moyens au service des missions

En 2018, le Secrétariat Général Support Régional s'est attaché à mettre en œuvre une démarche d'optimisation et de modernisation des fonctions support afin d'assurer une plus grande robustesse de son organisation et de son fonctionnement au profit de l'ensemble des services de la DREAL ainsi que de la zone de gouvernance.

## BILAN 2018

### Réorganisation des services de la DREAL

L'assemblée générale d'octobre 2018 organisée par l'unité communication avec l'appui de la mission pilotage stratégie qualité a permis de mobiliser 238 agents pour contribuer à la réflexion collective sur la réorganisation des services de la DREAL.

### Activité juridique

Le pôle juridique a pris en charge 23 nouveaux recours, 44 mémoires en défense, une requête, a produit 60 avis et 25 affaires traitées ont été jugées. Les premiers recours contre des autorisations uniques ont été jugés en 2018. Un dossier éolien défendu par la DREAL devant le tribunal administratif d'Orléans a donné lieu à un avis du Conseil d'État sur les conditions de régularisation des avis rendus par le préfet afin de garantir l'effectivité du droit européen en matière d'évaluation environnementale et d'information du public.

### Ressources humaines

L'année a été ponctuée par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs tels que le complément indemnitaire annuel, le compte personnel de formation et la réintroduction du jour de carence. La DREAL a mis en place un dispositif d'accompagnement individualisé des agents s'inscrivant dans une démarche de changement de poste. Elle a également participé au salon des fonctions publiques organisé cette année à Chartres. Enfin, l'actualisation de la charte management réaffirme le respect des valeurs avec des enjeux portant sur l'évolution numérique, le bien-être au travail et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

### Gestion budgétaire et comptable

Le passage, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, en mode service facturier (nouveau circuit de la dépense), a fortement impacté la gestion financière et comptable. Par ailleurs, la démarche de dématérialisation s'est poursuivie (dématérialisation des factures pour les entreprises de taille intermédiaire, dématérialisation totale des marchés publics au 1<sup>er</sup> octobre, signature électronique...).

### Immobilier et logistique

En 2018, une expérimentation du tri sélectif des déchets par apport volontaire a été lancée dans deux services de la DREAL. Des machines à café acceptant les mugs (notamment le mug DREAL remis à l'ensemble des agents lors de l'assemblée générale) ont été installées. Une action d'achats écoresponsables a été engagée : café équitable, gobelets en carton. Le confort thermique de la salle Loire et de la salle de formation informatique a été amélioré. Enfin, une présentation de l'utilisation des vélos électriques a été organisée dans le cadre de la semaine de la mobilité.

### Informatique

La sécurité des systèmes d'information a été la priorité absolue. Un effort a été consacré à la modernisation de l'infrastructure informatique et des équipements bureautiques ainsi qu'au développement du nombre de points de visioconférence sur 3 salles supplémentaires. L'équipe informatique a participé aux travaux liés à l'élaboration du SDSI\* ainsi qu'au projet INNOV (développement d'un outil de travail collaboratif, parapheur électronique, publication en ligne et archivage) piloté par le SGAR\*.

### Santé et sécurité au travail

La démarche visant à formaliser le plan de prévention du risque routier a été présentée en CHSCT\*. Le comité de pilotage, présidé par le secrétaire général, a élaboré la méthodologie, déterminé la composition du groupe de travail qui s'est réuni le 31 juillet pour réaliser l'état des lieux. Le département des ressources humaines, la conseillère de prévention et le médecin de prévention ont procédé à l'élaboration de la procédure permettant d'assurer la traçabilité de l'exposition des agents à l'amiante ainsi qu'à certains risques professionnels.

### Communication

L'unité communication a organisé l'assemblée générale en octobre 2018, ainsi que, pour la première fois, avec l'unité informatique 3 webinaires en lien avec les ministères. Les actions de cohésion interne ont été poursuivies : e-lettre interne, sessions de culture commune et cafés thématiques (53 participants), panorama de presse régionale (40 parutions).



## FOCUS

### Élections professionnelles 2018

L'organisation des élections professionnelles a été, en matière de ressources humaines, l'évènement majeur de l'année. Le jeudi 6 décembre 2018, les agents de la DREAL se sont fortement mobilisés pour élire les représentants du personnel au sein des instances de concertations locales, régionales et nationales. Ils ont voté massivement à l'urne, par correspondance ou électroniquement, conscients de l'importance de préserver un dialogue social de qualité. Le taux de participation aux élections a été de 84,5 %. En amont des opérations électorales, sensibilisés par les nombreuses campagnes d'information, tous les services se sont impliqués pour participer aux travaux préparatoires qui ont conduit au succès collectif de ces élections.



Elections professionnelles du 06 décembre



Groupe de travail PPRR



**27 agents télétravailleurs**

15 femmes et 12 hommes au 31 décembre 2018



**9 matinées cultures communes**

204 participants (record depuis 2012)

## OBJECTIFS 2019

- Adopter et mettre en œuvre une nouvelle organisation interne de la DREAL visant à améliorer l'efficacité dans la réalisation de ses missions et favoriser la résilience de la structure dans le contexte de baisse des effectifs qui va se poursuivre, en cherchant à valoriser au mieux les compétences des agents et à leur permettre de bonnes conditions de travail.
- Maintenir le dynamisme de notre démarche qualité et préparer le renouvellement de la certification ISO 9001-V2015 pour le cycle 2020-2022.
- Renforcer l'accompagnement des services et des agents et veiller à la qualité du dialogue social dans le contexte d'évolutions des organisations et des missions.
- Être acteur de la transformation numérique et de la modernisation.
- Optimiser l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat Général et Support Régional.
- Poursuivre les actions de communication interne et impulser des actions externes.



Tri selectif

\* SDSI : Schéma directeur des systèmes d'information

\* SGAR : Secrétariat général aux affaires régionales

\* CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail



**Directeur : Christophe CHASSANDE**

Directeur adjoint : Pierre BAENA

Directeur adjoint : Christophe HUSS

Unité communication : Renée CULLERIER

Conseillère Prévention : Marylène GAGNEPAIN

**Mission Pilotage  
Stratégie Qualité (MPSQ)**

Céline ROCHELLE

**Pôle Social  
Régional (PSR)**

Annie SOUTON

**Secrétariat Général  
et Support Régional (SGSR)**

Eric BONMATI

- Département des Ressources Humaines  
Sophie GAUGUERY
- Département des Moyens Généraux  
Philippe CARRÉ

**Service Bâtiment, Logement,  
Aménagement Durables (SBLAD)**

Guy BOUHIER de l'ÉCLUSE

- Mission Patrimoine paysager et Val de Loire  
Arnaud BALSON p.i.
- Département Aménagement Durable du Territoire  
Arnaud BALSON
- Département Logement et Habitat  
Pierre DUMON
- Département Bâtiment Durable  
Pierre DUMON p.i.

**Service Déplacements  
Infrastructures Transports (SDIT)**

Pascal PARADIS

- Département Infrastructures et Déplacements  
Stéphanie PASCAL
- Département Transports Routiers et Véhicules  
Laurent MOREAU

**Service Eau  
et Biodiversité (SEB)**

Catherine GIBAUD

- Département Biodiversité  
Thérèse PLACE
- Département Eau et Milieux Aquatiques  
Christian FEUILLET

**Service de l'Évaluation, de l'Énergie  
et de la Valorisation de la Connaissance (SEEVAC)**

Guy BOUHIER de l'ÉCLUSE p.i.

- Département Appui à l'Autorité Environnementale  
Mathieu SANTUNE
- Département Valorisation des Données, des Études et de  
la Connaissance  
Jacques THORETTE
- Département Énergie Air Climat  
Pascale FESTOC

**Service Environnement  
Industriel et Risques (SEIR)**

Xavier MANTIN

- Département Impact Santé et Stratégie de l'Inspection  
Maud GOBLET
- Département Risques et Sécurité Industrielle  
Ronan LE BER

**Service Hydrométrie Prévion  
des Étiages et des Crues (SHPEC)**

David BESSON p.i.

- Département Hydrométrie, Maintenance, Données  
David BESSON
- Département Prévion des Étiages et des Crues  
Nadège HENRIOT

**Service Loire et Bassin  
Loire-Bretagne (SLBLB)**

Patrick FERREIRA  
Johnny CARTIER - adjoint

- Département Délégation de Bassin  
Nicolas MEYER
- Département Études et Travaux Loire  
Sébastien PATOUILARD
- Département Inondation Plan Loire  
Hervé PINATEAU

**Unité inter-départementale  
Cher / Indre (UD 18-36)**

Roger MIOCHE

**Unité départementale  
Eure-et-Loir (UD 28)**

Gautier DEROY

**Unité départementale  
Indre-et-Loire (37)**

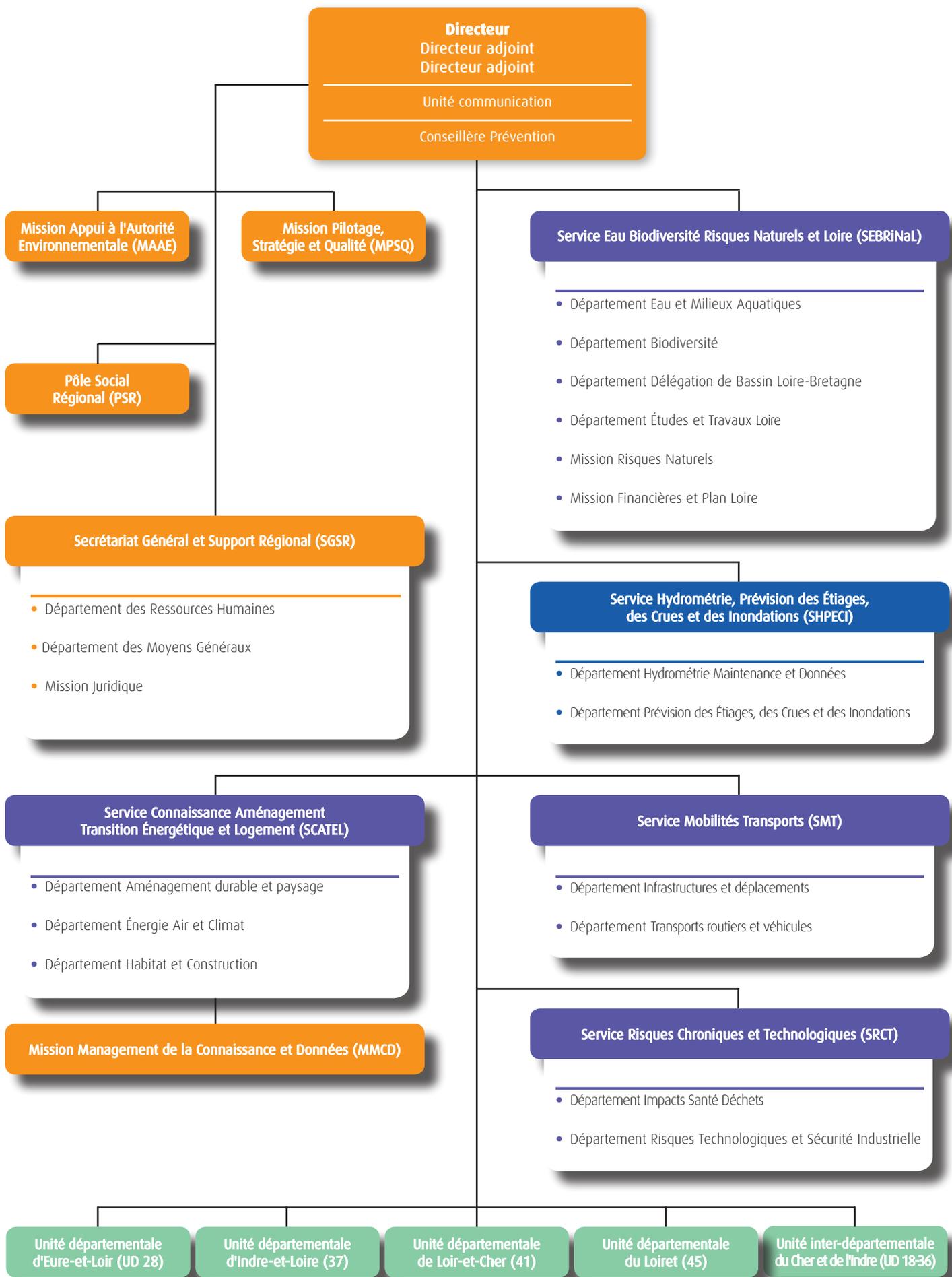
Stéphane LE GAL

**Unité départementale  
Loir-et-Cher (41)**

Fabien MARTIN

**Unité départementale  
Loiret (45)**

Jacques CONNESSON



## Plaquette présentation

À télécharger sur :  
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/la-dreal-centre-val-de-loire-en-quelques-mots-a1776.html>

### LA DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE EN QUELQUES MOTS...



Une ambition et des compétences  
au service de la transition écologique,  
énergétique et de l'aménagement  
durable

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement Centre-Val de Loire

5, avenue Buffon CS 96407

45064 Orléans cedex 2

Tél. 33 (0)2 36 17 41 41

Fax : 33 (0)2 36 17 41 01

[www.centre.developpement-durable.gouv.fr](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr)

